

CHSCT A du 07/05/2020

Ordre du jour : Point de suivi : crise sanitaire Covid-19 - Déconfinement

Présents pour l'administration :

M Martin, M Peiffert, Dc Muller, Dc Donteville, Dc Cortes , Mme Vincent, M Chiaramello, Mme Fiorucci, Mme Masso

Excusée : ISST Mme Canato

Présents pour les OS :

4 FSU, 1 CGT, 1 UNSA, 1SNALC

M Martin nous présente les membres présents de l'administration.

Lecture de la liminaire des OS.

Voir celle de la **FSU**

M Martin essaie ensuite d'apporter les réponses posées dans nos liminaires :

Concernant la réouverture des lycées et l'accueil des CE1, CE2, CM1 en élémentaire et des 4ème et 3ème au collège, le SG nous assure que les chefs d'établissements et IEN étaient informés par le rectorat, et que la situation n'a pas été découverte le 28 mai mais bien anticipée.

- La fonction de directeur est une préoccupation majeure du ministre qui souhaite que la réflexion reprenne rapidement. Ils ont noté l'engagement de ces personnels et en sont très attentifs.

À ce sujet la **FSU** est ré intervenue pour demander que la confiance aux équipes pédagogiques continue, pour que les IEN arrêtent de mettre la pression sur les directeurs-ices d'école. Le protocole sanitaire n'a pas évolué et les salles de classe non plus ! Là où on ne pouvait accueillir que 10 enfants on ne peut pas en accueillir 12 ou 15 ! Ce sont les équipes qui font le choix du nombre en ne dépassant pas 15 en élémentaire et 10 en maternelle et non les IEN...

M Martin s'engage comme lors des derniers CHSCTA à rappeler cela aux deux DASEN en espérant que les IEN l'entendent...

- **M Martin** n'est pas d'accord avec notre regard de la gestion de l'ARS. Là où nous voyons une cacophonie, il y voit une gestion fine au cas par cas... Nous avons maintenu notre position en l'étayant de nombreux exemples...
- Sur la situation des personnels :

c'est inchangé pour les **personnels vulnérables ou vivants avec des personnes vulnérables**. Il n'est pas nécessaire de fournir de nouveaux certificats médicaux.

La situation pour **la garde d'enfant** a selon lui évolué, à compter du 2 juin, le fait de ne pas souhaiter mettre son enfant ne peut plus être regardé comme l'absence de garde d'enfant. Si absence de garde d'enfant l'agent est placé en télétravail ou en ASA après avoir fourni un justificatif. Si c'est son choix de garder son enfant alors selon le recteur ce sera soumis au bon vouloir de son supérieur hiérarchique, tout dépendra des besoins de service... Pour

la **FSU** ce n'est pas la lecture qui est faite de la question/réponse sur la FAQ du ministère. La **FSU** interviendra systématiquement, chaque fois qu'elle sera saisie par un personnel se voyant refuser ce droit pour des raisons de nécessité de service. Pour la **FSU** cette notion de nécessité de service n'est pas mentionnée dans la FAQ du ministère.

- Du point de vue matériel :

La distribution des masques a été faite dans tous les établissements à temps. Dans le premier degré, ils sont jetables alors qu'ils sont lavables dans le second degré. C'est un pilotage ministériel en fonction des délais d'approvisionnement... Pour les lavables, c'est aux personnels qu'incombe l'entretien puisque le rectorat considère que ces masques ne sont pas des EPI (équipement de protection individuel) ce qui nous semble pour le moins une réflexion aberrante !

II manque cependant toujours les thermomètres et les lingettes désinfectantes.

- En cas de suspicion de malades du COVID dans un établissement, la règle est de l'isoler avec un masque grand public et de demander à la famille de le prendre en charge le plus rapidement possible. Les masques FFP2 ne sont pas nécessaires pour les infirmiers, les masques grand public sont suffisants nous assure le médecin conseil du Recteur.
- Les paies seront régularisées en juin et juillet notamment pour les collègues ayant bénéficié de changement d'échelon.
- Pour **M Martin** la mise en place des 2S2C c'est pour être à la hauteur des enjeux d'un service public de qualité.
Pour la **FSU** et pour les collègues professeurs de sport ce n'est pas leur vision des choses. Les collègues sont extrêmement inquiets de cette mise en place.
- **M Chiaramello**, nous fait part de visioconférences avec tous les agents de prévention pour parler des TMS et RPS dus au confinement. L'équipe santé sécurité au travail s'est mobilisée pour répondre aux préoccupations des agents du 1^{er} et second degré.
- Sur les ORS, **M Martin** rappelle qu'il ne faut pas dépasser ses heures en additionnant présentiel et distanciel ! En cas de dépassement le recteur s'engage à rémunérer les collègues en HSE
- Concernant les élections municipales, M Martin nous assure que les mairies sont attentives à ce problème et que les salles mobilisées seront désinfectées dans tous les établissements où aura lieu le deuxième tour des élections (dans la nuit du 28 au 29 juin).